DOCUMENT FINAL DE LA IX ASSEMBLEE GENERALE

Granada, le 24 juillet 2015

REFELXION DE L'ASSEMBLEE

CONTEXTE

Sous la devise « LAÏCS CLARETAINS : PRESENT ET FUTUR », la VIII Assemblée Générale des laïcs clarétains célébrée à Aparecida a, dans sa vision, analysé la situation du Mouvement actuellement et a déterminé quelle était l'image qu'elle prétendait obtenir dans le futur. Comme conséquence de cette analyse – représenté en deux images - le mouvement a initié un processus de réflexion qui facilitera sa croissance et sa maturité. Dans l'objectif de la mise en pratique des lignes d'action établies par l'Assemblée, le Conseil a



décidé la création de deux équipes de travail, constituées uniquement de laïcs. Leur mission sera celle d'approfondir l'analyse commencée au cours de l'Assemblée de Aparecida afin d'offrir au Mouvement des outils pratiques capables de corriger progressivement les manquements observés et de renforcer ses potentialités. La première équipe se chargera de

réfléchir sur toutes les matières en relation avec l'Identité du Mouvement, et la deuxième, se consacrera à toutes les questions concernant son organisation.

I. IDENTITE

Concrètement, l'équipe chargée de l'approfondissement de l'identité du Mouvement est constituée de huit laïcs clarétains ayant un grand parcours et une grande expérience dans le Mouvement. Ils sont de diverses origines pour, ainsi, offrir une image plus globale de la réalité : Maria Dolores Serradell (Espagne du Nord), Milagros Vicente (Espagne du Nord), Nancy Burgos (Caribe), Justy Sànchez (Clombie), Elizabeth Gareca (Bolivie), Nailett Narvàes (Vénézuela), avec Carmen Espejo (Bética) comme secrétaire et Miguel Angel Sosa (Bética) comme coordinateur.

Cette équipe a initié ses travaux en juillet 2014. Elle a conclu dès le début et en accord avec ce qu'a exprimé l'assemblée qu'il n'existe pas un manque d'identité comme telle, sinon un manque d'assimilation de ladite identité. A partir de cette prémisse, on a délimité et priorisé divers thèmes de réflexion et de travail en disséquant les conclusions du document final de l'Assemblée de Aparecida.

Le premier thème concerne « la classification de notre identité et le développement du charisme ». Il a été déjà exposé dans un document qui sert d'introduction à toute la réflexion faite lors de cette IX Assemblée de Granada. Dans ce document, il est question d'apporter des réponses au manque d'assimilation de l'identité du laïc clarétain souligné à Aparecida, tout comme l'instabilité que provoque la faiblesse de ses fondements. Tant que nos efforts seront destinés à la recherche d'un équilibre sur une bascule instable par manque de bases solides, le mouvement ne pourra ni avancer ni progresser ; il demeurera au même endroit et tous les efforts qui sont en train d'être réalisés seront vains.

Le document prétend donc, apporter une aide qui permettra de clarifier et de comprendre les fondamentaux de la découverte de notre vocation et de notre charisme structurés en trois parties : Dans la première, Voir, on analyse comment peut-on parvenir à découvrir la vocation personnelle et quelques traits caractéristiques du charisme clarétain. Dans la seconde partie, Juger, il est question de confronter ces traits à la réalité actuelle du mouvement, en identifiant les symptômes qui nous font déduire au fond les carences et les

problèmes. Dans la troisième partie, Agir, on propose des suggestions pour orienter le chemin que nous pouvons suivre pour corriger ces déséquilibres.

En définitive, la réflexion proposée dans le document, tente d'amener les laïcs clarétains à comprendre clairement leur identité personnelle en apportant dans leur vie une réponse aux trois questions fondamentales : Pourquoi suis-je laïc ? Pourquoi suis-je clarétain ? Pourquoi suis-je membre d'un mouvement ?

Ce document initie seulement le travail. Sa vison globale mentionne différentes questions qui méritent d'être analysées profondément. L'assemblée a accueilli favorablement ledit document qu'il considère historique dans le mouvement. C'est pour cette raison que le Conseil Général a suggéré que l'on continue les travaux de réflexion initiés par l'équipe de l'approfondissement de l'Identité. Avec la diffusion des conclusions, le Conseil désire étendre la réflexion dans chacune des communautés et régions du Mouvement.

II. Organisation

Le Conseil Général, en suivant le travail et les lignes d'action proposées au cours du VIII Assemblée réalisée à Aparecida, a convoqué une équipe de révision de la partie organisatrice du Mouvement constituée de : Carmen Espejo (Bética), Milagros Vicente (Espagne du Nord), Fernando Lopez Tapia (Espagne du Nord), Thomas Lamberty (Caraïbe), Justy Sànchez (Colombie), Sebastiana I. Cangassu Parente (Brésil), Edison Chalco (Perou) comme Secrétaire et Antonio Paramés (Betica) comme Coordinateur.

• Appartenance au mouvement

Il a été présenté à l'Assemblée un document sur les principaux aspects à analyser. Ces derniers ont été répartis sur sept tables de travail :

- Comment appartient-on au MSC
- Discernement, annexion et détachement
- Groupes et communautés mixtes
- Appartenance au MSC
- Le MSC comme agent dynamisant de groupes et de personnes
- Relation avec la famille clarétaine
- Mission partagée depuis la maturité

Comme thème de discussion important, les participants à l'Assemblée ont trouvé que la forme d'intégration et d'appartenance au Mouvement en groupes limite et ne répond pas complétement aux réalités de la vie laïcale. Il a été mis en valeur la possibilité d'accepter l'intégration et l'appartenance individuelle tout en soulignant la préférence et l'importance de la dimension communautaire.

En consonance avec le thème antérieur, la question de l'utilisation de nouvelles technologies de communication pour l'accompagnement des laïcs a été débattue ainsi que des questions concernant la fraternité avec d'autres groupes, spécialement avec ceux qui n'appartiennent pas encore à une région. Ces mêmes moyens pourront aider au discernement et au suivi de la vie communautaire propre au charisme lorsque surgiront des difficultés de lien.

La proposition concernant l'intégration individuelle au groupe apporterait, peut-être, la réponse à certains problèmes rencontrés chez les membres des groupes mixtes (formés par des laïcs qui partagent le charisme clarétain mais qui n'ont pas tous ou ne désirent pas tous avoir des liens avec le MSC).

De la même manière, on a pensé qu'il est important de donner la priorité aux aspects charismatiques dans la présentation du Mouvement et la vie laïcale qui s'y manifeste. Ceci vaut spécialement pour les initiatives de promotion et face aux organismes de la famille clarétaine avec laquelle il est indispensable de créer des liens fraternels qui nous permettront de réaliser les propositions évangélisatrices et sociales en corresponsabilité de façon efficace et avec une grande maturité.

Les apports et propositions de l'Assemblée à ce sujet impliquent une révision consciencieuse des Normes applicables et des Statuts qui doivent être étudiés puis communiquer aux instances correspondantes : Prochaine Assemblée Générale du MSC et Conseil Pontifical pour les Laïcs.

• Groupes sans Région

L'Assemblée a manifesté sa grande préoccupation pour l'accompagnement des groupes sans région. Antérieurement, cette situation était réglée d'une certaine manière par les zones, formées de régions et groupes proches qui étaient en contact.

En ce moment, le Mouvement compte vingt groupes qui se rencontrent sous la direction du Conseil Général. Ce sont des communautés très diverses selon la culture, la langue, le lien avec la Famille Clarétaine, la position géographique...., conditions qui rendent difficiles le travail du Conseil sur ce plan.

Il a été suggéré au cours de la réflexion la possibilité de les inviter aux rencontres qui se font dans d'autres groupes ou régions proches ou affines en vue de créer des liens de fraternité entre les communautés. Ceci se fera sous la médiation régionale et permettra d'apporter un support à différents niveaux : identité, formation, spiritualité, communion de biens et fraternité.

III. Communication

La communication est l'un des défis que l'Assemblée souhaite relever urgemment. Après avoir relevé les difficultés et le manque de connaissance de l'activité ainsi que le travail réalisé par le Mouvement à tous les niveaux (groupal, régional et général), il a été recommandé l'étude et l'élaboration d'un plan de communication général qui aidera à déterminer la structure et l'efficacité des différents canaux de communication disponibles aujourd'hui. Comme l'indique l'Assemblée de Aparecida dans ses lignes d'action, la communication est un outil de base pour notre accompagnement et notre mutuelle attention, spécialement avec les communautés sans région.

L'Assemblée a montré une sensibilité spéciale pour l'attention aux communautés et groupes hispanophones et de culture non latine. La difficulté que nous rencontrons n'est pas seulement un problème de traduction. Le principal défi c'est l'adéquation et l'adaptation des expressions du mouvement à toutes les cultures ainsi que les manières de comprendre le monde, la vie et le charisme. Ce qui nous invite à dépasser les barrières d'une vision exclusivement latino-américaine en ces moments où le charisme est en plein essor dans différents points d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

IV. COMMUNION DE BIENS

Dans l'analyse de la réalité financière certains aspects importants de cette dynamique ont été identifiés et ils sont directement en relation avec l'identité du Mouvement dans lequel on cherche à potentialiser la communion de biens. En conclusion :

- L'économie du Mouvement en ce moment dépend en grande partie des apports des régions de l'Espagne et de l'appui de la Congrégation des Missionnaires Clarétains.
- Il existe des régions et groupes qui n'ont pas honoré comme cela se doit leurs apports. Le déficit engendré se répercute directement sur les travaux de coordination, accompagnement et promotion.
- Les frais de gestion, administration, accompagnement et Assemblée propres aux affaires du Conseil dépassent les apports reçus des laïcs.

Il est indispensable de travailler, dans les groupes et régions, l'importance de la communion des biens, l'organisation et l'engagement économique comme aspect important de l'identité et de l'appartenance que nous entendons avoir avec le Mouvement.

L'Assemblée rappelle que selon les normes applicables, les laïcs et groupes qui n'honorent pas leurs apports pendant deux années consécutives s'excluent du Mouvement s'ils ne donnent pas la raison de leur situation à leurs conseils respectifs (N24.4).

Ce document final présente les conclusions du travail réalisé lors de la IX Assemblée Générale et a été approuvé à Granada le 24 juillet 2015.